

MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

93
Juillet
2024

Sommaire

1. Rapport Direction Départementale des Finances Publiques
2. Sécurisation de la rue des Peupliers
3. Haies : taille, hauteur et matériaux
4. La parole au Conseil Municipal des Enfants
5. Passage LED de 57 points lumineux
6. Nouveau drapeau Martignat-Groissiat
7. Complément au n°93
8. Newsletter des Chatons de Martignat

@
mairie@martignat.com
www.martignat.com
 
[martignat, mon village](#)

Des investissements importants et une santé financière exemplaire

Chères habitantes, chers habitants de Martignat,

Nous sommes heureux de partager avec vous les résultats du rapport financier et fiscal 2023 de la Direction Départementale des Finances Publiques concernant notre commune. Malgré les nombreux investissements réalisés pour améliorer notre cadre de vie et moderniser notre village, notre santé financière reste exemplaire.

En effet, notre capacité d'autofinancement nette par habitant est de 360 €, bien au-dessus des moyennes départementales (139 €) et nationales (112 €). Cette solidité financière nous permet de continuer à investir dans des projets ambitieux tout en maintenant des finances saines. Nos recettes réelles de fonctionnement atteignent 1 124 € par habitant, dépassant largement les moyennes observées dans le département (867 €) et au niveau national (885 €).

Nos dépenses réelles de fonctionnement, bien que légèrement supérieures à la moyenne départementale, sont gérées de manière efficace et restent inférieures à la moyenne nationale. L'endettement par habitant de notre commune est particulièrement bas, à 182 €, contre 657 € en moyenne départementale et 573 € au niveau national. De plus, notre fonds de roulement, s'élevant à 881 € par habitant, est nettement supérieur aux moyennes.

Enfin, notre indice de performance comptable de 100/100 atteste de la gestion rigoureuse et efficace de nos finances. Ces résultats montrent que nous pouvons continuer à rénover et développer notre village tout en maintenant une situation financière solide.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre soutien dans nos projets communaux.

Julien ISSARTEL
Maire de Martignat

Principaux constats

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution	2022/2023	2019/2023
Produits réels de fonctionnement	1 647 873	1 616 560	1 810 759	1 856 242	1 956 477		5,4 %	18,7 %
Charges réelles de fonctionnement	1 085 357	1 048 246	1 121 128	1 323 324	1 256 673		-5,0 %	15,8 %
Capacité d'autofinancement brute	562 516	568 314	689 631	532 918	699 804		31,3 %	24,4 %
Capacité d'autofinancement nette	498 744	502 328	621 353	462 267	626 696		35,6 %	25,7 %
Dépenses d'équipement	933 364	475 714	498 696	1 261 452	451 557		-64,2 %	-51,6 %
Dettes financières	571 243	505 257	482 046	400 402	316 358		-21,0 %	-44,6 %
Fonds de roulement	1 014 095	1 233 372	1 893 612	1 290 050	1 533 109		18,8 %	51,2 %
Trésorerie	996 928	1 238 370	1 902 572	1 276 417	1 531 290		20,0 %	53,6 %

Tableau de synthèse transmis par la Direction Départementale des Finances Publiques

Sécurisation de la rue des Peupliers

Les travaux de sécurisation rue des Peupliers sont très avancés. La vitesse des véhicules est très favorablement réduite comme le souhaitaient les riverains de cette voie.



Entrée rue des Peupliers avec terre-pleins centraux



Voies retrécies et matérialisées



Passage étroit après l'intersection avec la rue de la Bierle

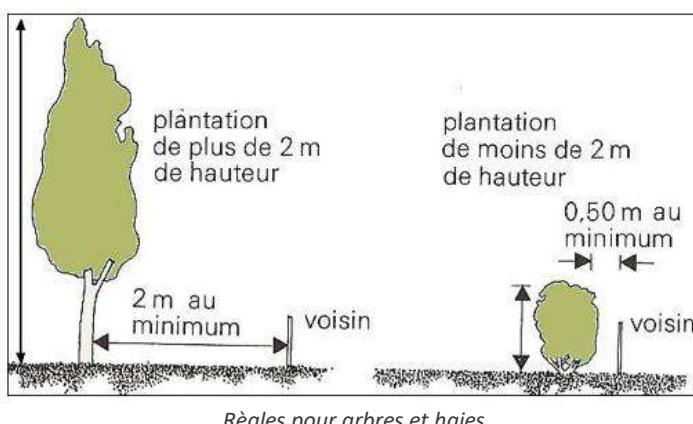
Haies : taille, hauteur et matériaux

Juste un petit rappel pour le bien de tous, et peut-être éviter des problèmes de voisinage.

Si vous souhaitez construire une clôture autour de votre propriété, surélever un mur existant par une barrière, planter une haie, ou construire tout autre élément permettant de fermer un terrain, ATTENTION, il vous faudra respecter certaines règles :

- Avant tout début de travaux, rapprochez-vous du service urbanisme de la mairie, afin de connaître quelles sont vos obligations dans votre zone de construction. Une déclaration préalable aux travaux est obligatoire.
- Le règlement de Haut Bugey Agglomération est à respecter à Martignat. Dans l'ensemble de la zone U, les clôtures doivent être d'aspect sobre, en concordance avec le paysage environnant et les usages locaux quant à leurs hauteurs, leurs couleurs et leurs matériaux.
- La hauteur maximale des clôtures n'excédera pas 2 mètres.
- Elles seront composées de grilles, grillages, de haies vives d'essence végétales locales et/ou d'un système à claire-voie.
- Les panneaux pleins de couleur blanche, les canisses et les bâches sur les clôtures sont maintenant interdits. Il est à noter que par exemple les bâches vertes ou grises qui sont fréquemment installées sur les grillages sont interdites par le Plan Local d'Urbanisme de Haut Bugey Agglomération, bien que vendues en magasins de bricolage.

Avant toutes plantations d'arbres ou de haies, veillez bien aussi à respecter les règles par rapport à votre limite de propriété. Le petit schéma ci-dessous est très explicite.



Règles pour arbres et haies



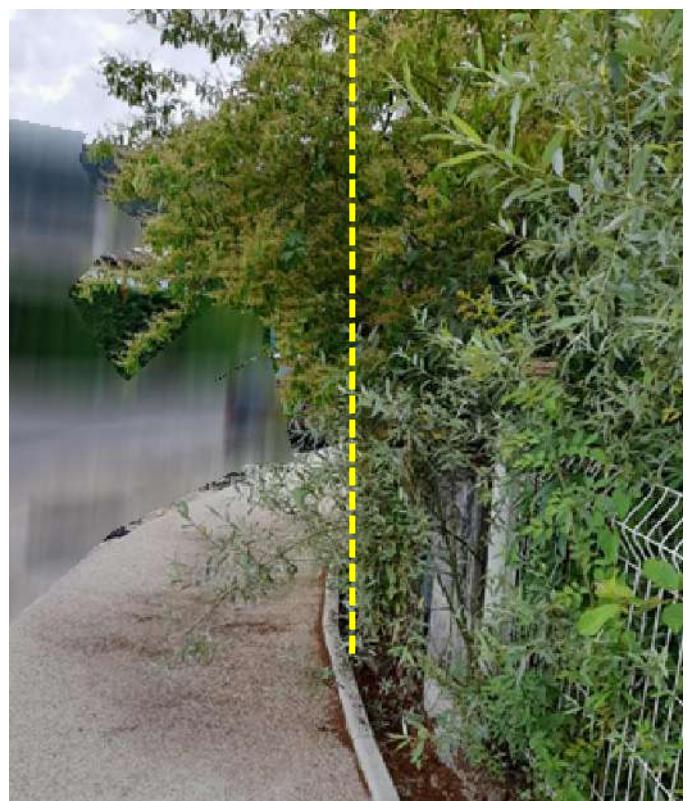
Taille des haies

Attention aussi en ce qui concerne les haies, les arbres leurs feuillages, branches, rien ne doit dépasser sur le domaine public ou sur le trottoir occasionnant ainsi une gêne pour les riverains.

Dans ce cas, la mairie préviendra le propriétaire par courrier pour demander la taille.

Dans la mesure où cette consigne ne serait pas respectée après un délai raisonnable, les services communaux organiseront la taille et la facture correspondante sera adressée au propriétaire.

Cet article, n'a pas vocation à être "arbitraire, méchant ou punitif" mais malheureusement, nous nous devions de le rédiger.



La parole au Conseil Municipal des Enfants

Clap de fin pour cette première année de nos jeunes élus avec la finalisation d'un de leurs deux projets. Ils ont, lors de leur dernière réunion, décoré les poubelles de la commune avec des stickers. L'objectif était de les rendre plus jolies mais également de coller les informations de ce qu'il faut mettre dans chaque poubelle sur le devant et non au-dessus, car certains enfants sont trop petits pour voir... D'autres projets sont dans les tuyaux pour l'année prochaine, la visite du sénat en fait partie. La date n'est pas encore fixée mais nos jeunes élus sont très impatients

Technologie LED sur 57 points lumineux

Nous avons engagé la migration progressive à la technologie LED de nos points lumineux sur 3 ans. Nous modifions actuellement les 57 plus gros consommateurs ce qui porte le total LED à 140, soit 28% du parc. Ce n'est pas juste un changement d'ampoule mais le remplacement de toute la platine avec une concentration du flux adapté à la voirie et un système de modulation de l'intensité suivant les tranches horaires. Ce package technologique permet de réduire la consommation de plus de 70% tout en conservant un éclairage la nuit, gage de sécurité pour tous.



Flux concentré et modulation Nuit > 21h : 100% 21 > 23h : 50% 23h > 5h : 25% 5h > 7h : 50% 7h > Jour : 100%

Nouveau drapeau des Anciens Combattants de Martignat-Groissiat

Le nombre d'Anciens Combattants diminuant, il se pose le problème du porte-drapeau. Cette fonction est très chronophage et surtout physique, lors des nombreuses cérémonies officielles et celles des hommages rendus au décès de l'un de leurs frères d'arme. Suite à cette constatation et à la demande de l'association, les deux communes ont décidé d'investir dans un drapeau commun.

Et c'est le 8 mai 2024, au monument aux morts de notre commune, que Monsieur VUAILLAT président de l'association s'est vu remettre officiellement par Madame DEGUERRY maire de Groissiat et Monsieur ISSARTEL maire de Martignat le nouveau drapeau commun avec l'appellation Amicale Anciens Combattants des Communes MARTIGNAT GROISSIAT.



- **Vendredi 5 Juillet** : Les Vétérans du Foot vous proposent un concours de pétanque en doublette avec repas et buvette au Plateau Sportif, à partir de 19h.
- **Samedi 6 Juillet** : L'Amicale Boule organise au Plateau Sportif un concours de boule lyonnaise avec 16 doublettes sur invitation.
- **Dimanche 14 Juillet** : 14 juillet et commémoration aux Granges à 11h00, suivi d'un apéritif et d'un repas champêtre (voir ci-dessous).
- **Samedi 7 Septembre** : Le Tarot Loisirs de l'Ange organise son concours de Tarot à la Salle des Fêtes, l'après-midi.
- **Dimanche 8 Septembre** : Concours de belote du Tarot Loisirs de l'Ange à la Salle des Fêtes, l'après-midi.
- **Vendredi à Dimanche 13, 14 et 15 Septembre** : Fête de la Saint Maurice (voir ci-dessous).

14 JUILLET AUX GRANGES

Le 14 Juillet approche, journée de fête nationale qui rappelle la conquête par le peuple français de sa liberté et son émancipation.

Comme toutes les années, une commémoration aura lieu dans la forêt, à la stèle Louis MOREAU vers la ferme JACQUAND.

Cette année, M. Marcel JACQUAND sera présent pour nous conter les évènements tragiques vécus sur ce lieu familial le 14 juillet 1944.

Ce moment de recueillement sera suivi sur place d'un apéritif offert par la municipalité s'il fait beau (repli au plateau sportif en cas de pluie).

Avec une météo clémence, des tables et des chaises seront mises à la disposition de tous sur place pour un pique-nique géant avec repas tiré du sac. Les pompiers allumeront un barbecue pour que ceux qui le désirent, fassent cuire leur côtelette ou autre...

Pour finir, après-midi détente au gré des envies de chacun, pétanque, balade, jeux, sieste....

Alors, venez nombreux à ce rendez-vous, le dimanche 14 Juillet, pour un bon moment de convivialité.



FÊTE DE LA SAINT MAURICE vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 septembre



Vendredi 13 septembre, de 19 h à minuit à Evron

19H, départ de la Croix de Talour pour une marche lumineuse des enfants déguisés.
Soirée musicale au hangar d'Evron
Snack sucré salé et buvette

Samedi 14 septembre :

Samedi matin, de 9h30 à 12h

Les aventuriers ont rendez-vous à 9h30, place de la mairie pour participer au "Marti'Chat Express" (sur inscription).

Samedi après-midi, de 14h30 à 20h

Les enfants ont rendez-vous au plateau sportif où les attendent structures gonflables, mini quads, trampolines et jeux en bois XXL,
Snack sucré salé et buvette



Dimanche 15 septembre :

Dimanche matin, de 9h à 11h

L'heure est à la promenade familiale et pédagogique, départ devant le Complexe du Lange

À partir de 11h30

La municipalité vous convie à un apéritif communal. Il sera suivi d'un repas sur réservation avec animation musicale pour clore ces 3 jours de fête.

Les horaires, les modalités d'inscription aux animations et les dates pour la réservation du repas vous seront communiqués prochainement.



Le comité des fêtes, les bénévoles des associations et la mairie vous attendent nombreux à la fête du village.

Encombrants



1. Enlevés devant le domicile le 1er **mercredi** du mois : **le 3 juillet, le 7 août et le 4 septembre.**
2. Dépose facile et gratuite pour les particuliers tous les jours (sauf fériés) à la déchetterie communautaire de VEYZIAT.
Tél. : 04-74-77-31-09

Ramassage des ordures ménagères



Les ordures ménagères sont ramassées chaque lundi (rouge) et le mercredi des semaines impaires (jaune = déchets recyclables). Même si ce jour est férié, la collecte est maintenue.

Sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer rapidement après la collecte.

Nuisances sonores



Respecter les tranches horaires autorisées pour les activités bruyantes:
Semaine : 8h00-12h00 et 14h00-19h30
Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés: 10h00-12h00

Déchets verts



La benne à déchets verts située rue du chemin de fer est ouverte aux horaires suivants :
le mercredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h00.
Volume limité à 1 m³ par semaine.

5 sites de Tri du verre



1. Rue des Peupliers.
2. ZA des Lavours
3. Eron
4. Vers le cimetière
5. Rue du Chemin de fer

Feux de déchets de taille ou jardinage



Par arrêté du Préfet de l'Ain, le brûlage des déchets de taille ou de jardinage est interdit **toute l'année**.

Avez-vous remarqué ?

L'Endémique, Le nouveau food truck, installé depuis le 16 mai, tous les jeudis de 18h00 à 20h30, sur le parking de l'ancien Jardin de Julien.

Vous pouvez passer commande à partir de 17h00, vous aurez le choix entre différents burgers, des frites cuitent à la graisse de bœuf, des boissons softs, des bières artisanales* et des desserts. De quoi composer un bon menu à emporter avec des produits frais et locaux (sauf desserts et steak végétal).

En plus, vous pourrez voter pour la recette du burger que vous voudrez goûter le mois suivant.



Mais qui régale nos papilles ?

Arnaud, originaire de la Plaine de l'Ain, arrive en 2014 dans une ville voisine et travaille dans la grande distribution.

Olivier, originaire de Meximieux, arrive à Martignat en 2016 et travaille dans la restauration depuis une quinzaine d'années.

Ces 2 amis de collège se retrouvent en 2017 et c'est en 2021 que le projet émerge.

Lorsque l'ancienne propriétaire de L'Endémique cesse son activité, Arnaud et Olivier deviennent associés de cette jolie cuisine sur roues.

Plein d'ambition, ils souhaitent s'étendre dans l'Ain avec plusieurs food trucks.

En attendant, ils proposent également des prestations pour différents événements privés, mariage, cousinade, repas d'entreprise... En mode burger ou bien des mets niveau traiteur, tout est possible avec leur équipe étoffée et professionnelle.

Vous pouvez les contacter :

Pour les commandes, au 06.22.83.86.45

Pour les événements, à lendemique01@outlook.com



Olivier et Arnaud de l'Endémique

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

NEWSLETTER

Les chatons de Martignat

Portrait de Gwenaëlle



Peux-tu te présenter, ton parcours ?

Je m'appelle Gwenaëlle CANIER, je travaille pour la commune de Martignat depuis 1 an et demi. J'ai travaillé pendant 16 ans dans le commerce en tant que vendeuse et par la suite responsable adjointe dans un magasin de chaussures. J'ai décidé d'arrêter ce métier pour exercer un rêve de jeunesse et passer le CAP AEPE (Accompagnement Éducatif Petite Enfance) pour pouvoir travailler auprès des jeunes enfants.

Pourquoi as-tu choisi le métier d'ATSEM ?

C'est un métier qui m'a toujours passionnée, quand j'ai effectué mon stage à l'école de Martignat, cela a confirmé mon choix. J'aime le contact avec les enfants, leur joie, leur curiosité et leurs progrès.

Tout cela m'apporte une grande satisfaction personnelle. C'est un métier très valorisant car on participe aux développements des plus jeunes que l'on voit évoluer.

Et qu'aimes-tu dans ce métier ?

Je me sens utile, je contribue à leur bien-être, à leur apprentissage et à leur épanouissement. C'est un métier physique et fatiguant mais malgré ça c'est un métier dans lequel je m'épanouis complètement.

ACCUEIL DE LOISIRS AVRIL 2024



Le centre a ouvert ses portes du 15 au 19 avril sur le thème “le printemps dans toute sa splendeur”. Les enfants ont pu découvrir le thème à travers plusieurs activités : manuelles, culinaires, culturelles et sportives (décoration du centre, trouvons nos éléments printaniers, quiz kahoot, le goûter de Maya l’abeille, mug cake, crée ton abat jour fleuri, prépare ton panier pour la cueillette, etc...). Pour clore la semaine, une cueillette surprise a été organisée, les enfants ont pu ramasser pleins d’œufs en chocolat et de bonbons cachés un peu partout dans le gymnase. Mercredi après-midi, un intervenant est venu faire découvrir le biathlon aux enfants, ils ont adoré. Jeudi soir, la traditionnelle veillée a eu lieu, les enfants ont chanté, dansé, bref, ils se sont éclatés. Merci à Denis RAYNAUD (intervenant biathlon), aux animatrices et aux enfants pour cette belle semaine.



SOIRÉE ADOS



Le vendredi 24 mai et le vendredi 14 juin, ont eu lieu des soirées ados de 18H à 21H30. Ils étaient 8 et 13 adolescents, une grande première. Le 24 mai, activité grand jeu, ils ont joué au jeu de société "Les loups garous de Thiercelieux" et ont fini la soirée par un quiz kahoot. Pour le repas, chaque ados a préparé son hamburger.

Le 24 juin, activité sportive, les ados sont allés au gymnase pour jouer au basket. Ils ont préparé en amont leur sandwich et ont pique-niqué.

Merci à eux pour ces belles soirées et bonne vacances.
On se retrouve en septembre pour la prochaine soirée.



PROGRAMME AOÛT 2024

Du 26 au 30 Août ↗ Envolons nous pour le Japon

Lundi

- Décoration du centre

- Joyau du dragon



- Bienvenue au temple japonais



Mardi

- Hottokeki (atelier cuisine)



- Koinobori (poisson volant)



- La muraille japonaise



- Karaoké

Mercredi

- Travaille ton Bonsai



- Sport Chanbara avec un intervenant



Jeudi

- Shuriken



- Badminton



- Lanterne japonaise



- Parcours Chifoumi



Vendredi

- Tenue traditionnelle japonaise



- Cheesecake (atelier cuisine)

- Grand jeu



L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du 26 au 30 août. Les enfants partiront à la découverte du Japon. Différentes activités seront proposées :

- **Activités manuelles** : déco du centre, bienvenue au temple japonais, koinobori, shuriken, tenue traditionnelle japonaise.
- **Activité culinaire** : hottokeki et cheesecake.
- **Activités sportives** : joyau du dragon, la muraille japonaise, badminton, grand jeu et sport chanbara avec un intervenant.